

EPR2 Penly l'actu sur votre territoire

Un projet qui offre des perspectives de développement au territoire en créant une énergie respectueuse de l'environnement.

LE PROJET EPR2

LE SITE DE PENLY EST LE PREMIER SITE RETENU POUR LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE 6 NOUVEAUX RÉACTEURS DE TECHNOLOGIE EPR2 EN FRANCE

Conformément à la demande de la PPE 2019-2028, EDF a remis à l'Etat, en mai 2021, sa proposition de construire trois paires d'EPR2 pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et préserver sur le long terme les approvisionnements en électricité pour les Français.

L'EPR2 est une version industrialisée de l'EPR qui en conserve ses atouts, en premier lieu son haut niveau de sûreté. Conçu pour être exploité au moins 60 ans, il intègre dès sa conception, les conséquences du réchauffement climatique. Sa puissance électrique, de l'ordre de 1 670 MWe, permet à une paire de réacteurs EPR2 de produire l'équivalent de la consommation électrique actuelle de la région Normandie.

Le site de Penly a été présélectionné par EDF à partir de différents critères techniques mais également sur l'engagement des acteurs du territoire en faveur de ce projet.

Suite au débat public mené sous l'égide de la Commission nationale du débat public d'octobre 2022 à février 2023, EDF a déposé une demande d'autorisation de construire.

La première phase du projet EPR2 Penly débutera courant 2024, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives, par le lancement des travaux préparatoires.

Ce projet de très grande ampleur mobilisera plus de 7 500 salariés au pic d'activité et plus de 100 métiers différents à la pointe des technologies. Autour de 8 500 recrutements locaux sont prévus sur les 10 prochaines années selon une étude commanditée par la Région Normandie et EDF.

Une « démarche Grand Chantier » a été mise en place avec les parties prenantes du territoire pour intégrer les besoins liés au chantier (logements, transports, offre de restauration) et ses implications sur les infrastructures locales (routes, équipements publics) tout en anticipant l'après-chantier. Cette démarche est animée par l'Etat et par EDF et a vocation à assurer l'information des habitants avec la mise en œuvre de différents outils dont la Newsletter « l'actu sur votre territoire ».

Après Penly, Gravelines (Hauts-de-France) et Bugey (AURA) accueilleront les deux autres paires d'EPR2.



Modélisation des réacteurs EPR2 sur le site de Penly. Les EPR2 seront implantés à côté des deux réacteurs 1300MW en exploitation du CNPE.

EMPLOI / FORMATION



FAVORISER LE RECOURS À LA MAIN D'OEUVRE LOCALE ET L'INSERTION SOCIALE

La construction de deux réacteurs EPR2 à Penly va faire appel à des métiers très diversifiés et à des niveaux de qualification allant du CAP au Bac+5. Ce projet de construction connaîtra différentes phases avec, en premier lieu, et dès l'ouverture du chantier, des activités de terrassement (conducteurs d'engins, terrassiers, canalisateurs...). Suivront, une deuxième phase de génie civil (ferrailleurs, coffreurs, grutiers, conducteurs de travaux, ingénieurs génie civil...), des phases de montages de l'installation (soudeurs, tuyauteurs, électriciens...), et des phases d'essais...

[SUIVEZ L'ARTICLE AU VERSO](#)

#1 JANVIER 2024

Pour faire face à cet immense défi tout en favorisant le recours aux emplois locaux et à l'insertion sociale, le Grand Chantier se dote d'une équipe chargée de collecter les offres d'emplois des entreprises titulaires des marchés, de trouver les ressources recherchées et de demander la mise en place de formations si nécessaire.

Cette équipe sera pilotée par Pôle Emploi et sera opérationnelle dès le printemps 2024 afin d'organiser les premières opérations de recrutement et de formation pour la phase de terrassement. Si le projet vous intéresse vous pouvez d'ores et déjà contacter ce service à l'adresse suivante : epr2.penly@pole-emploi.fr



Pourquoi parle-t-on de Grand Chantier ?

Même si le chantier de la paire de réacteurs EPR2 de Penly sera le plus grand chantier d'Europe, ce n'est pas pour cela que l'on parle de Grand chantier. Ce terme désigne un projet d'ensemble qui regroupe de multiples chantiers annexes pour assurer les bonnes conditions d'accueil des salariés (logement, transport) et accompagner le territoire pour la réalisation d'aménagements (parkings déportés, zones d'activités, logements, services...) en lien avec l'EPR2.

En quoi consiste votre rôle de coordonnateur ?

En tant que coordonnateur pour le compte de l'État, je me situe à l'interface entre la maîtrise d'ouvrage (EDF), les collectivités locales, les acteurs économiques et les services et opérateurs de l'État. J'ai un rôle de facilitateur pour la mise en œuvre des différents projets, en mettant de l'huile dans les rouages pour concilier les attentes de l'État, par exemple en

3 questions à...

Dominique Lepetit, Coordonnateur Grand Chantier

termes de maîtrise de la consommation de foncier, avec celles du maître d'ouvrage (EDF) et des collectivités en entretenant la volonté commune de réaliser ce projet hors normes. Mon rôle consiste notamment à organiser les différentes instances qui contribuent à la mise en œuvre du Grand chantier, à mobiliser le partenariat pour lever les difficultés forcément liées à ce projet complexe mais aussi à veiller à la pertinence des aménagements à réaliser sur le territoire dans une perspective d'après-chantier.

Quel est l'objectif de ce dispositif Grand chantier ?

Ce projet de Grand Chantier de l'EPR2 doit contribuer à la réussite du projet des deux réacteurs EPR2 qui sont indispensables pour renforcer notre production d'électricité décarbonée. Il doit aussi bénéficier au territoire en favorisant le recours à la main d'œuvre locale. Ce chantier va permettre de déployer des moyens considérables en matière de formation et d'accompagnement pour les jeunes, pour les demandeurs d'emplois, pour les salariés en reconversion et d'offrir des opportunités pérennes d'emplois dans une filière en plein développement. Penly, est la tête de série d'un programme national plus vaste qui verra s'enchaîner la construction d'autres réacteurs nucléaires.

LOGEMENT

CONCILIER LES ATTENTES DU CHANTIER ET CELLES DU TERRITOIRE

Les études prospectives sur les effectifs du chantier font apparaître un double besoin de logements pour les intervenants : 1000 logements pérennes, à développer sur le long terme pour les salariés qui viendront s'installer avec leur famille, d'abord pour la supervision du chantier, puis pour l'exploitation des deux réacteurs et au moins 4000 lits « temporaires », pour héberger les salariés originaires d'autres régions pendant le temps limite du chantier.

Il est très vite apparu primordial de développer ces capacités de logement en harmonie avec les ressources et les besoins existants du territoire : ne pas saturer les capacités d'accueil touristiques, respecter les stratégies d'urbanisme et d'aménagement, penser dès à présent « l'après-chantier ».

C'est dans ce triple objectif que le Comité Technique Logement travaille depuis le mois de septembre. Cette instance associe, aux côtés d'EDF et de l'Etat, des villes et des intercommunalités, la Région, le Département de Seine-Maritime, l'Etablissement Public Foncier de Normandie et des acteurs du logement.

Plusieurs pistes de travail sont à l'étude : agrandissement des campings à proximité de la centrale de Penly pour accueillir les premiers terrassiers dès 2024, construction

de logements collectifs modulaires, intégrant dès la conception leur démontage ou leur transformation post-chantier, et enfin renforcement des programmes de construction neuve, destinés à l'accession à la propriété ou au locatif pérenne, mixant logement social et logement libre.

Le 11 octobre, une journée d'information et d'échanges s'est tenue à Petit-Caux pour informer les collectivités et les acteurs de la filière construction / immobilier des besoins du chantier, partager des expériences vécues sur d'autres chantiers (tels que Flamanville 3, ou Hinkley Point C au Royaume-Uni comparable en termes de volume et d'organisation) et contribuer à la mise en relation entre professionnels.

Début 2024, une structure d'aide au logement pour les salariés du chantier sera mise en place afin de coordonner l'offre présente sur le territoire et de simplifier les démarches pour les premiers arrivants.



Modélisation de logements modulaires - ©Even Flow

Grand Chantier EPR2
#1 JANVIER 2024

Directeur de publication :
Service communication EPR2
dipnn-epr2-communication@edf.fr